

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 Avril 2026

En l'an deux mil vingt-six, le conseil municipal s'est réuni le vingt-neuf Avril à 20h00 sur une convocation du 22 avril 2026.

Présents : Marion ROBIN, Stéven JARDIN, Edwige MADEUX, Jean Marc CHAGNAUD, Emmanuelle GAUTHIER, Rémy DAROUX, Martine DELOSIERE, Frédéric MICHAUD, Cyrille BLOT, Hervé GROHAN, Karelle GAILLARD, Aurélien MARIONNAUD, Pascale MARTINEAU Claire MARTZLOFF.

Absents : Sylvain HOCHECORNE (a donné procuration à Edwige MADEUX), Frédéric MICHAUD (a donné procuration à Claire MARTZLOFF).

Secrétaire de séance : Edwige MADEUX

Marion ROBIN demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour pour la création d'un poste d'adjoint technique 2ème classe.

VOTE 15 POUR

1. Approbation du compte rendu du 15 avril 2026 :

Marion ROBIN demande qui est favorable au compte rendu envoyé par mail pour relecture aux conseillers municipaux.

Vote : 15 POUR

2. Tarifs séjour ALSH et prime de nuitée :

Stéven JARDIN présente la nouvelle activité proposée par le Centre de Loisirs : un séjour de 3 nuits en tentes (4 jours sur place) au camping de Marans, destiné aux enfants de 7 à 10 ans. Il s'agit du premier séjour organisé depuis la création du Centre.

Le camp sera encadré par Anaïs GAUTHIER, encadrante titulaire, ainsi qu'une encadrante saisonnière.

TARIFS			
	2026 à compter du 1er juillet		
INDEMNITE CAMPS	la nuit	30,00 €	allergies
Séjours	QF1	160,00 €	
	QF2	180,00 €	
	QF3	200,00 €	
	QF4	220,00 €	
	QF5	240,00 €	

Le séjour sera annulé si moins de 6 enfants sont inscrits.

Les tarifs sont établis selon les quotients familiaux.

Emmanuelle GAUTHIER interroge sur le choix des dates : Stéven JARDIN précise qu'elles ont été déterminées en fonction : des disponibilités des encadrants, des dates de vacances, des disponibilités du minibus.

Le projet pédagogique est consultable. Une réunion d'informations pour les parents aura lieu le mercredi 20 mai.

Emmanuelle GAUTHIER s'étonne du tarif peu élevé des animations. Stéven JARDIN explique que les tarifs sont négociés pour les groupes et centres de loisirs. Le coût de location du minibus est partagé car il servira sur différents temps de l'été.

Marion ROBIN soumet au vote les tarifs du séjour.

Vote : 15 POUR

Il est proposé d'ajouter une prime de nuitée pour l'encadrant (hors saisonniers) afin de valoriser l'initiative.

Marion ROBIN soumet au vote la prime de nuitée.

Vote : 15 POUR

3. Révision du vote des taux de contributions directes :

Marion ROBIN explique qu'à la suite d'un retour de la Préfecture, il apparaît que le coefficient de taxe foncière du bâti est supérieur à celui du non bâti, alors que l'inverse est attendu. L'impact financier représente une variation d'environ 5 € en entrée de budget.

Marion ROBIN soumet au vote la modification du taux de contributions directes

Vote : 15 POUR

4. Proposition des membres pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

Marion ROBIN rappelle que 24 membres doivent être proposés. La commission effectuera ensuite une sélection et 12 personnes seront nommées.

Une liste complémentaire à celle des élus est présentée. Les personnes retenues seront informées après la commission.

Marion ROBIN soumet au vote la liste retenue.

Vote : 15 POUR

5. Création d'un poste d'adjoint technique 2^e classe :

Il est nécessaire de créer un poste d'Adjoint technique 2^e classe pour le service restauration, afin de permettre l'avancement de grade d'un agent éligible depuis janvier.

Dans le cadre du RIFSEEP, il est également proposé de lui verser un complément de salaire pour éviter toute pénalisation depuis janvier.

Marion ROBIN soumet au vote la création du poste d'adjoint technique 2^e classe.

Vote : 15 POUR

Marion ROBIN soumet au vote la compensation par CIA pour l'agent concerné.

Vote : 15 POUR

6 . Informations et questions diverses :

Voile d'ombrage – Pôle santé

Marion ROBIN informe de la réception de deux devis de l'entreprise SOLAMENA : – un premier d'environ 20 781,60 € pour l'installation de deux voiles, – un second de 14 060,40 € pour l'installation d'une voile.

D'autres devis sont attendus afin d'étudier des solutions moins coûteuses. Durée de vie estimée d'un voile d'ombrage : 15 ans. Elle rappelle que les voiles d'ombrage de l'école avait été financées par DETR et DSIL et que l'entreprise avait réalisé un travail de qualité.

Food-trucks

Un mail a été envoyé aux food-trucks suite à la décision du dernier conseil. Un nouveau mail individuel sera adressé après réception d'un courrier de contestation.

Le Bot

Marion ROBIN indique avoir reçu une demande d'un mandataire immobilier concernant l'installation d'un « concept innovant » qui valoriserait l'entrée du village et le plan d'eau. Cet aménagement fait parti des réflexions à mener sur le mandat et la première ébauche proposée ne satisfait pas à l'idée paysagère que le Conseil municipal se fait de ce lieu.

Elle informe également que les Fonds verts vont être ouverts avec une enveloppe majorée. Une investigation sera menée pour identifier les opportunités de subventions. Hervé GROHAN précise qu'un recrutement est en cours à la Préfecture sur ce sujet.

Pôle santé – Ascenseur

Le planning des travaux de réparation est toujours en attente.

Association « Les Copains d’abord »

L’association organisera le 29 août au plan d’eau sa traditionnelle balade moto, suivie cette année d’une animation musicale. Elle sollicite un espace de stockage. Jean-Marc CHAGNAUD indique que des espaces se libéreront prochainement.

Une information sera faite auprès de toutes les associations en demande d’espaces de stockage.

Urbanisme

La commission urbanisme se tiendra le 11 mai, notamment pour aborder le dossier du terrain BESSUS – ex-RN 22. Une nouvelle société se positionne et doit reprendre le plan d’aménagement porté par le lotisseur Aménatys.

Assistantes maternelles / LAEP

Une réunion est à prévoir avec les assistantes maternelles en activité, puis une réunion commune avec le LAEP.

Église

Les travaux se poursuivent : – l’électricien installe le chauffage et les lustres (une erreur de modèle est signalée), – certains travaux restent à réaliser et ne peuvent être effectués par les paroissiens.

Concernant la sonorisation, un point sera fait avec la paroisse qui en a financé l’achat. Si des problèmes sont rencontrés quant à son fonctionnement, l’entreprise qui l’a installée ayant fait faillite, il appartiendra à la paroisse de faire valoir la décennale de cette dernière.

Marion ROBIN indique qu’un rendez-vous est prévu le 4 mai. Le sujet sera abordé lors de cette réunion.

Edwige MADEUX informe que la commission culture se rendra sur site le lundi 18 mai.

Interventions de Jean-Marc CHAGNAUD :

- Brigades Vertes : passage prévu la semaine prochaine (2 fois/an). Coût en hausse l’an dernier. Travaux : débroussaillage.
- Rendez-vous avec Mathieu Robin au marais communal.
- Marches réalisées dans l’église.
- Colline aux enfants nettoyée ce matin.
- Peinture reçue pour marquage au sol (peinture à l’eau homologuée, tenue plus courte). – Peinture acier pour rambardes du stade.
- Renfort technique prévu à partir du lundi 18 mai.
- Rendez-vous pour le stationnement rue de Saint-Sauveur avec les services du Département le 12 mai.
- Achat du camion : en cours, en attente du contrôle technique.
- Possibilité d’un chantier participatif à la colline aux enfants pour réaménager « la citerne » : peut-être un projet de toilettes sèches à étudier.

Marion ROBIN évoque « Mon jardin qui bourdonne » : remise des prix le 19 mai à Coulon (79).

Magalie VINCENT, Émilie PORTAIS et un agent du centre de loisirs seront sollicités pour y participer.

- Le PNR proposera une animation annuelle afin d’accompagner le dispositif sur la durée.
- Proposition : cinéma en plein air (ou salle des fêtes). Courts-métrages de 30 minutes en juin. Panneau d’affichage toujours en cours de finalisation

Prochain Conseil municipal, le Mercredi 3 juin – 20h00, sauf urgence.

Fin de séance : 21h30

Marion ROBIN	Maire et Présidente de séance	
Edwige MADEUX	Secrétaire de séance	